

L'ÉCHO

portais

JANVIER 2026

Voeux du Maire
Salle St Clair
le 24/01/2026
à 10h30

En raison d'un arrêt d'activités sans prévenance de notre précédent imprimeur, la municipalité vous prie d'excuser la parution tardive de ce numéro, indépendante de sa volonté.

SOMMAIRE

Édito du Maire	1
Commune et sécurité	2
Infos générales.....	3
Événementiel et culture.....	9
Les journées du Patrimoine.....	10
Social.....	13
Associations	14
Un peu d'histoire.....	17

NUMÉROS UTILES

Déchèterie : 05 53 95 03 64
Du lundi au Samedi : 13h30 -
9h00 - 12h00
13h30 - 17h00
Dimanche Fermé

URGENCES

Gendarmerie Nationale	17
SAMU	15
Pompiers	18
SOS Femme -	
Violences conjugales	3919
SOS Enfance en danger	119

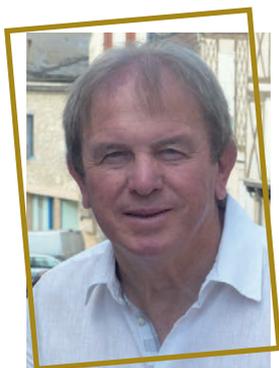
ÉTAT CIVIL 2^{ÈME} SEMESTRE 2025

Naissances : 3 - Mariages : 4 - Décès : 2

INFOS PRATIQUE

Mairie Port-Sainte-Marie : Place Jean Barennes - 47130 Port-Sainte-Marie
Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h00, 13h00 - 17h30 - Vendredi : 8h30 - 12h00, 13h00 - 16h30
Fermé Samedi-Dimanche
Tél. 05 53 87 21 19

Agence Postale (locaux mairie) : Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00



Chères Portaises, chers Portais,

En ce début d'année 2026, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je suis très heureux de m'adresser à vous pour vous présenter nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année soit synonyme de sérénité et de joie.

L'année qui vient de s'achever fut marquée par notre engagement continu au service de l'amélioration de notre cadre de vie :

- Réalisation de l'aménagement paysager de la Rue des Religieuses,
- Reprise de l'ensemble des marquages au sol des places de stationnement,
- Rénovation du Monument aux Morts,
- Rénovation de deux appartements à l'école élémentaire et à l'ancienne école des garçons,
- Mise en fonction de deux panneaux d'informations (rue Pasteur et Avenue du 11 novembre),
- Installation d'une nouvelle bâche incendie (Lieu-dit Boussères),
- Remplacement de l'ensemble des menuiseries du centre social, et du centre de loisirs,
- Mise en place de deux défibrillateurs (Espace Saint Clair, et gymnase Mélanie Lemée)
- Participation financière à la rénovation de plusieurs façades en centre-bourg,
- Pose de la première pierre pour la création de 4 logements dans le cadre d'une résidence Habitalys (Avenue Robert PHILIPPOT).

Je tiens également à signaler la vitalité de notre tissu associatif en offrant à nos habitants des moments de partage et de convivialité qui sont l'âme de notre commune.

Désormais, cap sur 2026, qui ne manquera pas d'ambition : poursuivre l'investissement, tout en préparant l'avenir.

Ainsi, plusieurs projets majeurs verront leur concrétisation :

- Rénovation de l'école élémentaire Théophile DE VIAU avec le soutien de Territoire d'Energie 47,
- Aménagement du site des Jacobins avec la cristallisation de l'ancien couvent,
- Création d'un espace public rue Pasteur,
- Réhabilitation, extension, modernisation du Centre d'incendie et de Secours par le SDIS47 avec la participation financière de la commune,
- Travail et réflexion sur la transformation de la friche agricole à proximité du Centre d'incendie et de Secours.

Je n'oublie pas pour autant tous les services du quotidien dont vous pouvez avoir besoin : l'agence postale communale, France Services, Alerte Citoyens, la collecte des encombrants, le portage de repas à domicile, les services de notre conseiller numérique, l'animation des temps périscolaires dans les écoles, l'entretien de notre commune, etc.

Cependant, je sais aussi que le contexte national et international est parfois source d'inquiétude. Ainsi, face aux incertitudes, la force d'une commune réside dans sa solidarité et sa capacité à faire corps, dit autrement, faire société.

En 2026, je nous souhaite de continuer à privilégier le dialogue, la courtoisie, et le respect mutuel. C'est en cultivant cet esprit que nous ferons de notre commune un lieu où il fait bon vivre ensemble, un endroit où l'on se sent protégé, et épanoui.

Avec toute l'équipe municipale, soyez assurés de notre total dévouement pour le bien de notre collectivité. Belle année 2026 à toutes et à tous.

Jacky Larroy
Maire de Port Ste Marie



COMMUNES ET SÉCURITÉ

Plan communal de sauvegarde

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est consultable sur le site de la commune www.portsaintemarie.fr

Vous pouvez également le consulter directement en mairie.

Ce document a pour objet de répertorier les risques auxquels la commune peut être exposée et donne toutes les consignes de sécurité utiles aux habitants. Il permet également à chacun de mieux connaître le risque majeur dans notre vie quotidienne afin de mieux se protéger et d'avoir les bons réflexes.

Une fiche pour signalement de personnes seules et/ou handicapées est également disponible sur le site de la Commune.

Dispositif alerte citoyens

N'hésitez pas à vous inscrire à l'annuaire opérationnel auprès de la mairie pour bénéficier de toutes les informations sur votre commune.

Prévention risque inondation

Sirène, code d'alerte quand l'eau atteint 7m à l'échelle d'Agen (+ environ 1,50m à Port Sainte Marie) :

7m à Agen	1 coup de 1min
8m	2 coups de 1min espacés de 15s
9m	3 coups de 1min espacés de 15s
25cm	1 coup court de 20s
Garonne étal	1 coup long de 2min.

Météo France Lot et Garonne	05 53 77 12 00
Météo France vigicrues	www.vigicrues.gouv.fr
Borne d'information destinée au public	05 53 67 22 95 00



Aboiement des chiens : vivre ensemble en toute tranquillité

L'aboiement est un comportement naturel chez le chien, mais lorsqu'il devient excessif, il peut perturber la tranquillité du voisinage. En France, la loi considère les aboiements répétés, intenses ou prolongés comme des nuisances sonores pouvant entraîner des sanctions pour le propriétaire du chien.

Rappel :

- que l'on soit dans un lieu public ou privé, à la ville ou à la campagne, le propriétaire est responsable des nuisances causées par son chien.

- sont considérés comme une nuisance sonore :

Le jour :

👉 Le **chien qui aboie** à chaque fois que vous vous approchez de son portail.

👉 Le **chien qui jappe** en permanence lorsque son propriétaire n'est pas chez lui.

La nuit (tapage nocturne) :

👉 les aboiements à partir du moment où son propriétaire a conscience du trouble qu'il engendre et ne prend aucune mesure pour y remédier.

En cas de gêne, privilégiez toujours le dialogue avec votre voisin avant toute démarche officielle.

Si la situation ne s'améliore pas, contactez les services compétents (Gendarmerie, Mairie, Commissaire de justice pour le constat, Conciliateur de justice, etc.) pour trouver une solution amiable.

Merci à tous pour votre vigilance et votre respect de la tranquillité de chacun

INFOS GÉNÉRALES

Rencontre citoyenne à Port-Sainte-Marie : imaginons le futur lieu culturel dans l'église des Templiers !



Une rencontre citoyenne a eu lieu le vendredi 10 octobre à 18h à l'église des Templiers à Port-Sainte-Marie. Habitant.es, associations et acteur-rices locaux-ales étaient invité-es à découvrir ce monument classé et à participer à une réflexion collective autour du futur projet à vocation culturelle. Ce sont plus d'une quarantaine de

personnes qui étaient présentes.

Depuis le début de l'été, la démarche Fabrique à Initiative d'ATIS est lancée en partenariat avec la commune et le SMAVLOT pour étudier l'opportunité d'un lieu culturel dans l'ancienne église des Templiers, désacralisée en 2021. Cet édifice du 13ème siècle, classé au titre des monuments historiques, fait partie des éléments emblématiques du patrimoine local.

Cet événement convivial est l'occasion de découvrir, de réfléchir et de partager autour de l'avenir de ce lieu historique. Au programme, une visite guidée, ainsi que des ateliers participatifs ont été proposés aux personnes présentes.

ATIS
Association Territoriale
d'Innovation Sociale

PORT-SAINTE-MARIE

RENCONTRE CITOYENNE

Vendredi 10 octobre 18h à 21h
à Eglise du Temple, Place des Templiers, Port-Sainte-Marie



Venez partager vos idées, exprimer vos besoins et donner votre avis sur le futur lieu culturel

Au programme :

Atelier participatif
Mot du Maire et verre de l'amitié
L'église de Templiers racontée par Dalila
Venez découvrir l'histoire fascinante de ce monument multiséculaire et de ses fondateurs les Templiers !

Animé par l'association ATIS Innovation sociale



Designed by pch.vector / freepik

Deux nouveaux défibrillateurs installés sur la commune

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité des habitants, la commune a procédé à l'installation de deux nouveaux défibrillateurs automatisés externes (DAE) sur son territoire.

Le premier défibrillateur a été mis en place au niveau du gymnase Mélanie Lemée, un lieu particulièrement fréquenté par les scolaires, les associations sportives et le grand public. Le second a été installé à l'extérieur de la salle polyvalente Saint Clair où se déroulent de nombreuses manifestations, avec également une proximité immédiate des terrains de tennis et de pétanque, afin de couvrir un secteur très fréquenté lors des activités sportives et autres manifestations communales.

Ces équipements, accessibles au public 24h/24 et simples d'utilisation constituent un élément essentiel dans la chaîne de survie en cas d'urgence cardiaque en attendant l'arrivée des secours.

Des actions de sensibilisation pourront être proposées prochainement afin de familiariser les habitants et associations à leur utilisation.



Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !



Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro **dans vos contacts**



Répondez

INFOS GÉNÉRALES

Sauvegarde et cristallisation de l'église des Jacobins

L'Agence THOUIN ARCHITECTURE, en charge du suivi des travaux, a présenté l'ensemble des offres remises par les entreprises.

Sont retenues pour les lots :

Maçonnerie : Entreprise Vicentini - Charpente : Entreprise La Tigéenne - Sculpture : L'Atelier des Sculpteurs - Désamiantage : Prompt Désamiantage.

Les travaux débuteront début 2026 pour une durée de 8 mois

Ensuite viendra l'aménagement du parc pour lequel la commune a sollicité d'autres aides afin d'offrir un îlot de fraîcheur, respectueux de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants.



CADRE DE VIE

La rénovation de façades est en cours dans notre centre bourg.

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de préserver le patrimoine bâti, la municipalité de Port-Sainte-Marie a validé une programmation de rénovation de 50 façades dans le centre-bourg sur une période de 5 ans, jusqu'en juin 2029.

Cette opération, en partenariat avec la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, propose aux propriétaires du centre ancien un accompagnement pour la restauration de leurs façades. Les projets retenus bénéficient d'un suivi en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui conseille et valide les teintes et matériaux dans le respect des caractéristiques historiques et patrimoniales du bâti.

Montant maximum subventionnable de 10.000€ H.T. de travaux par façade.

30% par la Communauté de Communes et 50% par la commune (dans la limite des enveloppes disponibles).



INFOS GÉNÉRALES

Des panneaux lumineux pour mieux informer les habitants

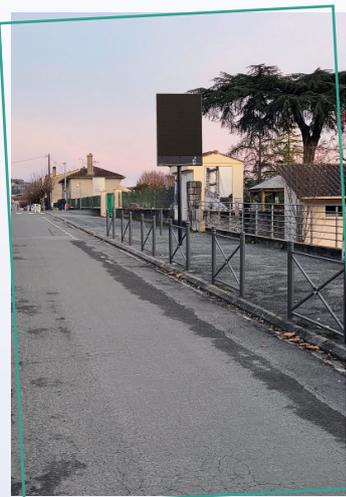


La commune vient de se doter de deux panneaux lumineux d'informations installés aux entrées du village, Avenues Barbusse et du 08 mai.

Ces équipements modernes permettront de diffuser en temps réel les informations municipales et associatives à destination des habitants.

Seront notamment annoncés : les événements communaux, les manifestations culturelles et sportives, les réunions publiques, mais aussi les alertes importantes (travaux, coupures, vigilance météo, etc.).

Pour la municipalité, cet outil constitue un complément aux supports existants, afin d'améliorer la communication locale et de toucher le plus grand nombre.



Rue Pasteur - Aménagement d'une aire de stationnement paysagée et d'un espace vert



Le samedi 18 Octobre était organisée une concertation entre élus et riverains réunis autour de Tarek Dimachkieh, architecte et urbaniste pour le programme Petites Villes de demain.

Tout en s'inspirant des niveaux de terrains préexistants et des contraintes environnementales, la présentation des aménagements traduit la volonté d'utiliser ces espaces pour répondre aux enjeux de gestion des eaux pluviales, d'ombrage sur les parcs de stationnement mais aussi d'amélioration du cadre de vie.

Les participants ont également pu découvrir un projet de parcours de déambulation attractif ponctué d'un mobilier urbain sur mesure créant un espace de convivialité,

support de lien social et intergénérationnel tout en conservant un maximum de places de stationnement.

Évalué à 306.000€ TTC, le chiffrage encore approximatif pourra bénéficier des subventions prévues dans le cadre des travaux respectueux des enjeux du développement durable.

La rue des Religieuses rénovée et plus verte pour les habitants



Après deux mois de travaux, la rue des Religieuses est désormais ouverte à la circulation.

Ces aménagements, engagés par la commune avaient pour objectif d'améliorer à la fois la sécurité, le stationnement et valoriser le cadre de vie.

Les travaux ont permis la création d'une voirie élargie avec trottoirs, d'un parking végétalisé intégrant des revêtements perméables, ainsi que la plantation d'arbres, et la réalisation d'un massif paysager.

Ces choix s'inscrivent dans notre démarche de végétalisation et de désimperméabilisation des sols, contribuant ainsi à un environnement plus agréable et plus respectueux.

La municipalité remercie les riverains pour leur patience durant la durée du chantier.



INFOS GÉNÉRALES



1925 - 2025 Centenaire du monument aux morts

Le 25 Octobre dernier marquait le centenaire de l'inauguration du Monument aux Morts de notre ville et la municipalité a souhaité rendre un hommage prestigieux aux enfants de Port-Sainte-Marie morts pour la France. La statue en bronze nous apparaît aujourd'hui proche de son aspect d'origine et les lettres des 98 noms inscrits dont 87 pour la seule première guerre mondiale ont été rechampies et de belle manière, par Mehl Ghroum, notre jeune artiste peintre portais.

C'est le 6 Mars 1920, que le conseil municipal sous la présidence de M Chanteloube, maire de Port-Sainte-Marie, décida d'ériger un monument à la mémoire des enfants de la commune « Morts pour la France » durant la guerre 1914-1918. Décision fut prise de l'implanter Place du Marché à l'emplacement de l'actuelle fontaine. (Il fut déplacé en 1996.)

L'inauguration eut lieu le 25/10/1925 en présence de MM Marraud, Président du conseil général, ancien ministre natif de Port-Sainte-Marie et Chaumié, député.

Des inscriptions à graver proposées par le sculpteur Calvet, le conseil municipal retiendra les Armes de la ville sur la façade nord et « A nos héros 1914 -1918 » côté sud.

Il y fut rajouté, suite à la deuxième guerre mondiale, la liste des noms de ceux qui avaient péri pour la Liberté de 1939 à 1945.

Ayant retrouvé son lustre d'antan l'auguste monument donne à voir à nouveau en lettres d'or l'hommage à nos héros portais morts pour la France.

La commémoration du 11 novembre

En ce jour du 11 Novembre 2025, la célébration de l'armistice avait rassemblé de nombreuses personnes venues rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Autour du maire Jacques Larroy et des élus, une grande mobilisation réunissant anciens combattants, pompiers, gendarmes, écoles, porte-drapeaux, représentants d'associations a permis de rappeler avec force, l'importance de la mémoire collective et des valeurs de paix et solidarité qui nous rassemblent.

La cérémonie a été à la fois solennelle et émouvante, avec la formidable évocation costumée, d'un Piou Piou (J M Beaudoin,) d'un Poilu, (M Renaudin), d'une veuve de guerre (J Renaudin). Se tenant stoïquement de part et d'autre du monument tout au long de la cérémonie, ils donnèrent vie à un magnifique hommage animé par le président des Anciens Combattants Alain Masquer.

Après les messages officiels rappelant le sacrifice de nos anciens pour la paix et la liberté, l'énumération des 98 noms des soldats tués au combat, Tasmine et Ruben, élèves de CM2 à Port-Sainte-Marie, nous ont livré une lecture parfaite du message de l'UFAC rappelant la nécessité d'unir toutes les bonnes volontés pour faire perdurer la paix dans ce monde incertain.

La traditionnelle lecture d'une lettre d'un Poilu fut celle, jusque là inconnue, d'un jeune soldat du Port, écrivant du front à sa chère mère, en occultant les terribles conditions de sa situation.

L'ensemble des musiques rythmant la cérémonie était exécuté au son du tambour ou du piano par Pierre Savary, musicien et habitant de notre commune. Il accompagna la touchante Marseillaise chantée par les élèves de l'école Théophile de Viau, sous la direction de Mme Ransinangue et, donna lui même une vibrante interprétation du Chant des Partisans : point d'orgue d'une cérémonie empreinte d'une émotion palpable.

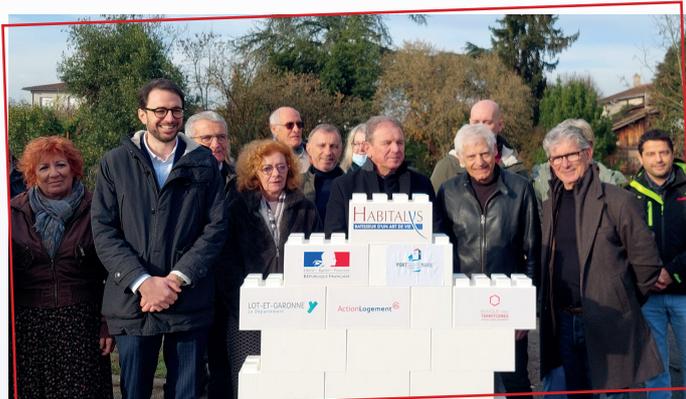
Enfin, Jacques Larroy invita l'assemblée à partager un vin d'honneur dans la salle des Arcades et découvrir l'exposition consacrée à la Grande Guerre présentée par J.M. Beaudoin, collectionneur local passionné, de photos, uniformes, effets militaires, objets du quotidien des Poilus,... Cette riche exposition fut visitée la veille par les enfants de l'école qui témoignèrent d'un grand intérêt pour cette tragique époque qui vit toute une jeunesse cruellement sacrifiée.



INFOS GÉNÉRALES



Une résidence Habitalys sortira de terre à côté de la gare



Habitalys, premier bailleur social du Lot-et-Garonne, a choisi Port-Sainte-Marie pour sa dernière création.

En effet, avenue Robert Philippot, à l'emplacement de l'ancien café « Chez Suarez », ce programme prévoit 4 logements collectifs en location (deux T2, et deux T3) : deux seront situés en rez-de-chaussée et deux à l'étage. Chacun disposera de son jardin privatif et d'une large terrasse couverte. Les espaces extérieurs seront engazonnés et profiteront des arbres conservés. Le projet prévoit également 4 places de stationnement extérieures, dont une destinée aux personnes à mobilité réduite.

Cette résidence a été dessinée par l'architecte lot-et-garonnais Pierre AUBARET.



Merci, et au revoir Stéphanie,



Une sympathique réunion était organisée vendredi 3 Octobre par le maire entouré des membres du conseil municipal, des agents de la commune et d'anciens collègues pour remercier Stéphanie Deloge-Giraudeau, gestionnaire administrative et financière qui a quitté ses fonctions après 22 ans, le 15 septembre 2025.

Recrutée en Août 2003, elle servira successivement sous Claude Boyer, William Khérif et par deux fois sous Jacques Larroy depuis cette date.

Stéphanie n'a pas l'âge de la retraite et c'est bien. Elle part pour de nouveaux horizons au sein des services de la Petite Enfance du Département de Lot-et-Garonne. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles missions et la remercions pour son engagement tout au long de ces années.

Bienvenue Aurélie,



Afin de prendre la suite de Stéphanie, une offre d'emploi a été publiée. La commune a reçu plusieurs profils de qualité.

Après délibérations, c'est la candidature de Aurélie qui a été retenue. Après 3 ans passés à la mairie de Lavardac au secrétariat de mairie, elle prend donc le poste de gestionnaire administratif et financier, fonction stratégique dans une collectivité.

Aurélie a ainsi intégré l'équipe administrative de la mairie le 3 novembre dernier.

ÉVÉNEMENTIEL ET CULTURE

Cinéma en plein air



Encore un vif succès pour le cinéma en plein-air, organisé par la municipalité. Un p'tit truc en plus a fait le plein ! Le public était très nombreux. Malgré les vacances, quelques représentants d'associations œuvrant pour l'inclusion de tous, nous avaient rejoints pour présenter leurs missions, accompagnés de jeunes en situation de handicap.

Ce fut une belle soirée et notre nouveau boulanger, ainsi que Sylvain d'Utile, ont répondu présent pour nous permettre de bien nous régaler. Merci à tous.

Soirée magique, Place Jean Barennes le 7 Août dernier

Pas moins de 350 spectateurs s'étaient rassemblés dans une ambiance festive et chaleureuse pour une escale musicale en Espagne. Suites symphoniques tirées de Carmen de Bizet, du Boléro de Ravel et autres pépites évoquant la chaleur ibérique ont été interprétées par les 75 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Saint André d'Apchon (Loire) à l'occasion de sa tournée estivale.

Chaque année, cette société musicale fait le choix d'un département à la découverte d'une nouvelle région durant une semaine. Une chance donc d'avoir été choisi pour ce sublime moment musical.

Minutieusement organisé par la municipalité, tout était réuni pour faire de cette soirée un vrai succès à la grande satisfaction des exécutants : un temps splendide, un cadre magnifique et un public conquis dès les premières notes.



2ème édition - Journée « Habiter en centre-bourg »

Le 27 septembre dernier s'est tenu la deuxième édition de la journée « Habiter en centre-bourg ». Elle a été marquée par la présence de nouveaux partenaires, et la mise en place d'ateliers sur différents sujets. C'est notamment celui sur le projet de requalification du cœur de bourg qui a rencontré un franc succès.

La commune remercie l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour cette journée, ainsi que les visiteurs qui ont participé à cet événement.



Octobre Rose

Octobre Rose au Port a été l'occasion de se mobiliser pour le dépistage du cancer du sein. Une belle réussite qui a permis de remettre un don de 2390€ au comité de cancérologie 47. Merci aux commerçants, associations et Portais pour leur participation.



4ème centenaire de la mort de Théophile de Viau

Le 25 Septembre 1626 disparaissait Théophile de Viau.

En avant -première : l'association « Les Amis de Clairac », présidée par Clair Morizet, membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen organisera une manifestation au Domaine de Boussères à Port-Sainte-Marie, lieu de résidence du poète, le samedi 6 Juin 2026.

La municipalité de Port-Sainte-Marie apportera son concours et participera conjointement avec celle de Clairac à la réussite de cet événement.

Ce colloque sera rythmé par la lecture de certains des textes de l'auteur en lien avec le

Coin des Poètes (Port-Sainte-Marie).

Des conférenciers érudits feront l'historique de la vie riche en événements de cet illustre personnage dont le nom s'affiche dans une rue et sur l'école élémentaire de notre cité.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées du Patrimoine ou la mise en lumière de Lo Pòrt Senta-Maria (langue d'Oc) médiéval

Annie W-Cassan

Les 20 et 21 septembre derniers, consacrés au patrimoine et sa protection, ont été l'occasion d'entretenir la mémoire collective ; elles ont permis aux citoyens de découvrir un patrimoine riche et divers, bien souvent caché le reste de l'année ou tellement intégré à notre cadre de vie qu'on n'y prête plus attention.

Aussi, ces deux jours, dans toute l'Europe sont l'occasion, à la fois de se rassembler et de rendre l'héritage culturel accessible à tous.

Dans notre village, ce sont de nombreux visiteurs qui, durant ces deux jours, ont pu profiter d'un programme varié, dont Gabriel (pour qui l'informatique n'a plus guère de secret) se consacra à **l'affiche** numérique, aux prospectus, aux photos.

L'héritage musical à travers l'Harmonie portaise depuis un siècle

Le succès l'an passé, des manifestations autour de la Musique, ont incité la Commission du Patrimoine, (pilotée par **Elisabeth ARCAS**) à renouveler l'exposition consacrée à l'histoire des orphéons de Port-Ste-Marie, à l'enrichir par de nouveaux documents et d'antiques instruments, prêtés par les familles.

Yves, fidèle et précieux artiste bénévole de l'évènement, s'est attaché, aidé d'**Annie** et **Babeth**, à la bonne tenue de cette exposition qui, en valorisant chaque instrument, a balayé un siècle de fanfares portaises (1859-1960) lauréates de nombreux prix d'excellence.

Celle-ci a retenu toute l'attention des visiteurs et, par son emplacement à l'étage, leur a donné l'occasion d'emprunter le bel escalier de pierre menant entre autres, à la salle du Conseil aux fenêtres cintrées et au parquet de bois noble.

Le samedi soir, l'église Notre Dame accueillit le chaleureux **concert de l'Orchestre d'Harmonie de Nérac**, dont l'éclectisme du répertoire séduisit un public attentif. Composée de variétés, jazz et classique, la séance se termina sur le célèbre chant occitan de Nadau, « l'Encantada » bien connu des Gascons...

Cette journée de samedi fut aussi placée sous le signe du mouvement puisque **l'Association des Doux Dingues** avait organisé une randonnée autour du Port, où les paysages naturels et humains constituent notre riche patrimoine rural.

Il y eut aussi la visite du village guidée par **Dalila, raconteuse de pays**, qui fut suivie de promeneurs captivés et curieux de notre histoire locale. (malheureusement, la météo capricieuse empêcha la visite du dimanche).

Le mouvement encore, avec **Sophie** et **Richard** qui firent **danser** sur des airs traditionnels gascons, des amateurs enthousiastes.

Une autre **association** fidèle aussi à ce rendez-vous, celle **des Pêcheurs**, anima les bords de Garonne, où la vision originale du Port depuis une embarcation ravit tous les participants.

C'est ainsi que, depuis le fleuve, il n'a pu échapper aux mariniers d'un jour, la vision d'un monument emblématique du Port, **l'Eglise des Templiers** fondée au XIIIème siècle par l'ordre des Templiers.

En ces journées du Patrimoine, le visiteur qui a franchi la porte en ogive du Temple a été confronté à un singulier phénomène : la remontée du temps instantanée, du 21ème au 13ème siècle !

Il s'est retrouvé au beau milieu des Chevaliers du Temple vêtus de leurs manteaux blancs, croix rouge, portant cotte de mailles, casque et heaume, dans les murs antiques du Temple ressuscité...

L'Association des Frères du Feu Sacré, passionnés d'histoire s'est livrée à une scrupuleuse reconstitution de l'époque médiévale, en mettant en scène l'infirmerie avec ses blessés, l'apothicaire et ses plantes médicinales, l'échoppe consacrée à l'hygiène... les différentes armes de l'époque, dont une incroyable collection de flèches et d'arbalètes, le tout agrémenté d'explications aussi instructives que surprenantes parfois !

Puis, à leur grande joie, quelques enfants furent, non sans émotion, adoués Chevaliers du Temple !

Ensuite, signalons la participation des écoles de Bazens, St-Laurent et de l'association VME de PSM au concours de dessin, organisé sur le thème du Moyen-Age sous la houlette d'Annie et de Melh qui s'attacha à apprécier le travail de chacun afin de départager les artistes en herbe.

Trois tranches d'âge ont concouru, dont les 3 premiers dans chaque groupe furent récompensés par la remise d'un diplôme conçu joliment par Melh, Inès et Gabriel. Rappelant l'esprit « parchemin », avec en filigrane, le dessin du Temple signé de Melh, et bordé de miniatures sanguines, il fit la fierté des petits lauréats.

En parallèle, devant l'intérêt des enfants, un atelier d'enluminure leur fut aussi proposé, toujours par nos jeunes artistes Melh et Inès.

Pendant ces deux jours Lionel et Bérengère proposèrent aussi à ce jeune public (et aux moins jeunes) une collection d'anciens jeux en bois aimablement prêtés par la Compagnie des Tours de Bruch.

En point d'orgue de l'après-midi, un goûter, fait de fruits et de pain d'épice fut servi aux participants.

Pour être complet, on n'oubliera pas l'atelier consacré à un savoir-faire ancestral : filer et tisser la laine.

Présentée par J-Jacques Fauconnet, prêtre et tisseur devant l'Eternel, cette sympathique démonstration éveilla l'intérêt des visiteurs et des enfants qui s'essayèrent au tissage avec application et concentration.

Ces deux journées furent donc l'occasion de partager et de découvrir, mais aussi de se rassembler convivialement autour des apéritifs offerts à tous, sur les 2 jours ; on aura pu y déguster l'Hypocras, un délicieux breuvage médiéval concocté par Dalila, à base de vin sucré, aromatisé aux épices dont la cannelle.

MERCI et BRAVO

**aux élus et membres bénévoles à l'origine de cette manifestation
aux familles Capelle, Thouens, Lacombe pour le prêt des instruments**

et

au public, qui, par son intérêt bienveillant, montre l'attachement de chacun à ses racines.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



• Atelier de danses traditionnelles



• Exposition Orphéons



• Dessin de Melh



• Jeux anciens en bois de la compagnie des Tours



• Sur Garonne, patrimoine vivant avec les pêcheurs Portais



• Association des Frères du Feu Sacré

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



• Orchestre d'Harmonie de Nérac



• Remise des récompenses du concours de dessin aux enfants



• Atelier d'enluminures avec Inès et Melh



• Atelier de filature et de tissage



• Avec les Doux Dingues



Actualité : Conseiller numérique

Retour sur un été et un automne bien chargés pour Christophe, notre Conseiller numérique...
Tout d'abord, l'été fut (très) chaud avec les ateliers



« Tous formateurs », centrés sur l'utilisation du smartphone. 7 ateliers réunissant une dizaine de participants en moyenne, une ambiance plus que conviviale, ce fut une franche réussite. En plus de leur intérêt pédagogique évident, ces moments ont permis de lever certains freins à l'apprentissage et, pour certains des participants, de recréer du lien social.

Puis, cet automne se sont déroulés les ateliers « Les ELLES du numérique ». À l'initiative de Jean-Philippe CROUZET, DGS de Port-Sainte-Marie, Christophe a mis en œuvre un dispositif de 8 ateliers ouverts exclusivement à un public féminin. L'objectif était, à travers l'autonomie numérique, de parvenir à son autonomie personnelle, professionnelle et sociale. Madame Claire LE FUR, dirigeante d'ALBATROS France, fut la marraine de ce dispositif et participa activement aux ateliers, notamment celui consacré à la « Professionnalisation ». Nous la remercions sincèrement pour son engagement et sa participation.

Cette année encore, Christophe retourne à l'école pour accompagner les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Théophile de Viau. Au programme : découverte de l'ordinateur et du traitement de texte pour les CM1, Internet et le diaporama pour les CM2.

En 2026, notre Conseiller numérique reste à votre disposition pour vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques (ordinateur, smartphone, tablette). N'hésitez pas à faire appel à lui !

Contact : Tél. : 07 88 24 08 43 - E-mail : cnfs@portsaintemarie.fr

Vous pouvez également le contacter en téléphonant à la mairie au **05 53 87 21 19**



Cérémonie de remise des diplômes

Vendredi 14 Novembre, le Collège Delmas de Grammont accueillait les lauréats 2025 du brevet national des collèges en présence du maire Jacques Larroy, d'élus voisins et de Stéphanie Durant, nouvelle principale. L'établissement a enregistré un taux de réussite de 84%.

Parmi les élèves, 11 ont reçu les félicitations du jury et 15 mentions très bien, 9 mentions bien, 19 mentions assez bien ont été décernées.

Solidarité

La distribution de colis de Noël aux anciens, un moment toujours attendu et apprécié.

Chaque année depuis 2020, l'équipe municipale se retrousse les manches pour offrir un peu de chaleur aux aînés de la commune. Quelques 132 colis gourmands ont été livrés au domicile des habitants de 75 ans et plus.

Quant aux résidents de l'EHPAD Sainte Catherine, ils ont reçu trois belles corbeilles de douceurs. Un moment convivial qui ne prend pas une ride année après année et l'occasion aussi de souhaiter à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.



Crèche Lou Pitchounet

Depuis quelques jours, 2 gentils manchots empereurs veillant tendrement sur leurs petits sont apparus sur le mur d'entrée de la crèche Lou Pitchounet. Cette oeuvre réalisée avec talent par Melh Ghroum met en valeur le travail formidable mené par les professionnels de la Petite Enfance. Ces derniers accueillent, consolent et protègent vos Pitchounets et créent un cocon familial dans lequel vos enfants peuvent s'épanouir. Un grand merci à Melh et à toute l'équipe pour cet excellent travail.

ASSOCIATIONS

(Articles rédigés par leurs soins)

L'ADMR, au service du quotidien

L'ADMR de Port-Sainte-Marie aujourd'hui, c'est 37 salariés qui interviennent auprès de plus de 150 bénéficiaires répartis dans une quinzaine de communes.

Les actions des intervenantes, auxiliaires de vie et agents à domicile, qui ont pour objectif le maintien à domicile des bénéficiaires dans les meilleures conditions possibles, s'adressent principalement aux personnes âgées, handicapées et aux familles en difficulté.

Elles assurent aussi la garde des enfants, l'entretien de la maison c'est-à-dire l'aide aux familles dans toutes ses composantes et interviennent également auprès des personnes morales, collectivités, maison de santé...

Même si les aides à la personne sont devenues incontournables dans la société actuelle, les conditions d'exercice de ces missions sont de plus en plus délicates. Elles le seraient encore davantage sans l'aide financière de collectivités locales comme le Département, la Communauté des communes



Madame DUSSEAU (105 ans), résidente à Bruch, avec les personnels de l'ADMR.

du Confluent et des coteaux de Prayssas et la mairie de Port-Sainte-Marie, et les partenariats noués avec diverses structures comme la Maison de santé de Port-Sainte-Marie et le SSIAD des deux vallées. Qu'ils en soient tous remerciés.

Les bénévoles qui assurent la gestion de l'ADMR au sein du Bureau et du Conseil d'administration, les personnels, administratives et intervenants, vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Appel aux jeunes gens courageux

Pour entretenir le stock du sang disponible dans les hôpitaux l'équipe de l'EFS va bientôt passer à Port Ste Marie pour une collecte.

L'amicale des donneurs de sang cherche des nouveaux donneurs. Avec l'âge, les anciens ne peuvent plus donner.

Nous vous invitons à dépasser votre appréhension et à noter dans votre agenda la date de mardi 3 mars. Vous serez accueilli par l'équipe médicale de l'EFS qui répondra à vos questions médicales et techniques. Après la prise de sang même, les membres de l'Amicale vous serviront un goûter, le temps de retrouver vos forces. Vous serez prêt à retourner à vos occupations moins d'une heure après votre arrivée. Vous pouvez aussi rester plus longtemps pour discuter avec vos voisins de table.

Finalement, ce n'est pas si pénible que ça et vous aiderez à sauver des vies.

Allez, cette fois-ci sera votre première fois !

Cette année, les collectes auront lieu le mardi 3 mars, le mardi 12 mai, le mardi 1 septembre et le mardi 22 décembre. Chaque fois de 15 à 19 heures. Vous pouvez venir sans être inscrit. Ça se passe à la salle de fêtes Saint Clair, avenue Henri Barbusse à Port Ste Marie.

Si vous avez au moins 18 ans et êtes volontaire, passez le cap !

Venez avec un ami, un collègue, en famille, ou seul, mais venez. **Renseignements : 06 43 94 62 01**

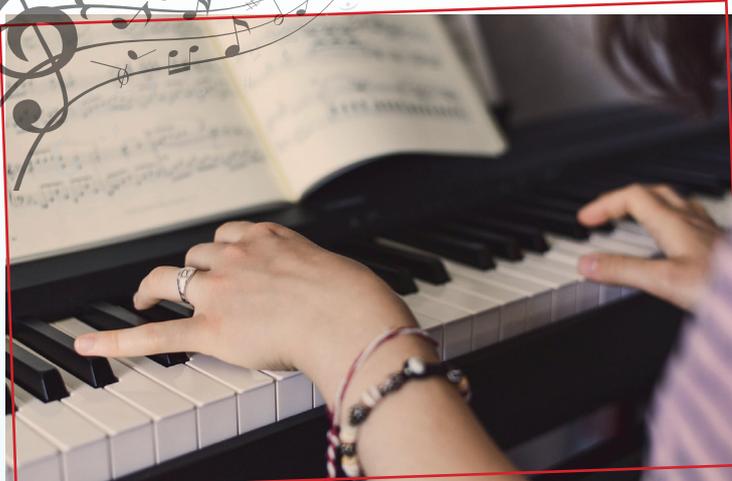


Gymnastique volontaire

Toujours active, l'Association aux séances animées par Grégory vous accueillera dans une ambiance sympathique pour un maintien en forme régulier, chaque mardi de 19h45 à 20h45.

Pour tout renseignement, s'adresser à Cathy Limayrac au **06 80 08 91 52**

Enseignement de la musique



C'est à la rentrée scolaire 1996 que l'association musicale intercommunale de Garonne (AMIG) est sortie de son sommeil pour permettre aux enfants de Port Sainte Marie et des alentours d'accéder à des cours de formation musicale.

Ceci s'est fait sous l'impulsion de M. le maire de l'époque : Guy Arcas.

Notre école a «voyagé» dans diverses salles de l'école primaire et du collège. Elle a même été hébergée dans la salle de musculation de l'ancien gymnase .

Mais, profitant des travaux de rénovation du gymnase (baptisé Mélanie Lemée), une salle spécifique

a été aménagée en 2018 (merci Serge et toute l'équipe municipale de l'époque).

Entre-temps, l'école avait fusionné avec celle de Damazan et celle d'Aiguillon pour donner naissance à l'école de musique du confluent et un nouveau pôle d'enseignement a ouvert à Montpezat.

Cette année, à Port Sainte Marie, nous avons une quinzaine d'élèves. Depuis 30 ans, ce chiffre est régulier (entre 15 et 20 élèves).

Je profite de ce rapide récapitulatif pour rendre hommage* à un de nos professeurs qui nous accompagne dans cette aventure depuis le début : c'est Jean-Claude DUPOUX.

Il a su réveiller le talent qui dort dans chacun de ses élèves et lui donner le courage de s'exercer pour faire de la musique.

Club de Ju-Jutsu Traditionnel

Une nouvelle saison pour le club de Ju-Jutsu Traditionnel Portais, avec toujours le même objectif : guider et accompagner les pratiquant-es dans leur évolution au sein de notre discipline à but non-compétitif.

Le club vous propose une étude dans un premier temps didactique (pour permettre aux débutant-es de faire leurs premiers pas sur le tatami), puis dynamique mais toujours sans violence : l'objectif étant de développer une certaine maîtrise du corps et de l'esprit.

La progression passe par la pratique de techniques de défense en interaction avec un partenaire, un travail sur le contrôle de la respiration qui amène de la souplesse dans l'exécution des techniques, ainsi que le perfectionnement du geste et de l'attitude dans l'étude de katas traditionnels.

Les bienfaits de la pratique régulière de ces techniques issues du Ju-Jutsu Traditionnel Japonais se ressentent alors sur le tatami... et dans la vie ! N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir notre art martial en bénéficiant de deux séances d'essai gratuites.

Entraînements ados/adultes le lundi et le jeudi de 20h15 à 21h30, entraînements enfants (à partir de 6 ans) le jeudi de 18h15 à 19h15 au dojo du gymnase Mélanie Lemée.

Renseignements auprès de notre encadrant : M. David Gautron : **06 32 17 13 73**
wajutsuportais@gmail.com





FNACA

Assemblée Générale

du 20 novembre 2025

Très bonne assemblée générale du comité de la FNACA en présence des autorités locales et départementales.



Association Passerelle Santé, (Usagers de la Maison Médicale de PSM)

L'association que nous représentons a eu, a et doit avoir un rôle utile aux usagers de la médecine dans le périmètre de la maison de santé.

Si La maison de santé est née de la volonté des médecins et des élus locaux du territoire, des membres de notre association ont dès le départ participé aux réunions destinées à la mettre en place. D'autres y ont concrètement participé dans leurs responsabilités d'élus. C'est donc naturellement, que le docteur Luacès a proposé dès le démarrage la mise en place d'une association des usagers.

Elle a un rôle de défense et de développement de la maison médicale dans la perspective de répondre au mieux aux intérêts des usagers.

Elle devra pour l'avenir : intervenir, faciliter le dialogue, accompagner, etc. dès lors que le but sera la satisfaction des besoins de nos populations, le développement de la communauté médicale, le soutien aux actions de préventions, la revendication d'un accès à la santé égal pour tous.

Si nous sommes l'association des usagers, nous ne gérons pas la maison médicale c'est important de le rappeler. La communauté médicale décide de son fonctionnement, paie les loyers au propriétaire (la communauté de communes du Confluent), décide du mode de fonctionnement.

Nous devons intervenir pour que chacun puisse s'y retrouver, pour que les incompréhensions disparaissent. C'est dans ce sens que nous allons entreprendre la réalisation d'un document qui permettra à chacun de bien comprendre le fonctionnement de la maison médicale : prise de rendez-vous, « lapins posés » aux médecins, fonctionnement les weekends et jours fériés, urgences....

Nous nous devons également d'agir pour que le droit à la santé de chacun soit respecté. Pour que la ruralité ne soit pas délaissée comme elle l'est actuellement, pour que demain ne devienne pas une catastrophe pour de nombreuses familles. Nous pensons à l'accès aux spécialistes, à la médecine scolaire, à l'éloignement des centres de santé.

Agir pour parvenir à ce que le droit fondamental de la santé pour tous soit respecté, n'est pas ici une évidence (même si pour nous cela est plus facile qu'ailleurs). Toute ces dernières années, l'accès à la médecine s'est complexifié pour beaucoup d'entre nous, la difficulté pour de nombreuses personnes de se servir de l'informatique a clairement abouti à une France à deux vitesses (ceux qui savent et ceux qui ne savent pas), la seule conception comptable de la santé fait oublié qu'au-delà de l'argent, c'est de souffrances humaines dont on parle... +++

La vie nous a appris que seuls les combats qui ne sont pas menés, sont surs d'être perdus.

Si comme nous, vous souhaitez que chacun puisse avoir un accès aux soins digne de ce nom pour toutes les disciplines de la médecine, si vous avez un peu de temps libre

Alors rejoignez-nous, vous serez les bienvenus. Inutile de préciser que l'action est désintéressée.

ÉVÉNEMENTIEL ET CULTURE

A propos des Monuments aux Morts

Suite à la Grande Guerre, les 36000 monuments aux morts de cette immense tragédie sont autant de cicatrices portées par nos villes et villages de France.

Erigés devant les mairies, sur le parvis des églises, les places du village, ils sont le rappel du sacrifice de la jeunesse du pays.

Rappel qu'on a voulu permanent, avec, gravé dans la pierre le nom de chaque enfant tué au combat.

Le traumatisme du pays, lié au million de morts de ses enfants a été tel, que le souvenir de cette DER des DER, devait perdurer à travers les générations pour rendre hommage à tous les combattants, morts à l'ennemi, mais aussi aux près des 4 millions de blessés, gazés, mutilés et traumatisés à jamais.

L'innocence des jeunes Poilus démobilisés le 2 août 1914, pleins d'enthousiasme, persuadés d'une victoire à brève échéance, se heurtait à la tristesse des pères, mères, épouses, à leur angoisse qui ne cessera désormais de les accompagner, jusqu'au jour fatidique de la visite du maire, faisant entrer la douleur, le chagrin immense dans les familles désormais en deuil.

L'annonce tant redoutée, sonnait le glas de la jeunesse, se répercutait du Nord au midi, de la Bretagne à l'Ardèche, et, dans ce pays de France, les communes sans morts de poilus sont rarissimes.

Soit il n'y eu pas de tués au combat, (seulement 12 communes) soit, par manque d'argent : les noms étaient alors inscrits sur le monument du village voisin.

Celui du **PORT**, (dont on a commémoré le centenaire en novembre dernier), réalisé par Grégoire Calvet, en 1925, compte 87 noms pour la guerre de 14.

Si la grande majorité des monuments est un lieu de recueillement et de souvenir du sacrifice suprême, certains sont pacifistes et disent que la guerre est mauvaise en soi, et qu'on n'aurait jamais dû la faire.

Outre ces messages pacifistes, ce qui les caractérise, c'est l'absence totale de référence à la guerre avec armes et soldat.

On y représente plutôt la douleur d'orphelins, de mères, d'épouses, de pères.

Celui de **Clermont-Dessous**, pacifiste et laïque, est original car revendicatif.

Surmonté d'une stèle représentant une femme, faisant tomber des roses, il porte surtout une petite plaque en fonte sur le côté qui dit :

« A nos camarades victimes du capitalisme mondial ».

Franche critique dirigée contre les classes dirigeantes ayant sacrifié au combat les classes populaires.

A **Gentioux** (Creuse), c'est un enfant qui lève le poing vers l'inscription :

« Maudite soit la guerre ! »

Dans un village près de **Toulouse**,... dans la langue occitane, on peut lire :

« A nostes praubes droles »

(à nos pauvres enfants)

Enfin, à **Clairac**, sculpté par Eugène Delpech, un artiste originaire du village, le groupe placé au centre du monument représente un sujet classique celui de la mère veuve et l'enfant.

La mère tient un livre à la main qui porte l'inscription « Livre d'or de la Grande Guerre » et invite son enfant au devoir de mémoire patriotique.

Beaucoup plus originale est l'inscription du socle, en occitan et non en français, et qui renvoie à la tenue « traditionnelle » paysanne des deux personnages sculptés :

« N'oublides pas, Pichiou, lous qué soun mors per la Patriou ! »

(N'oublie pas, petit, ceux qui sont morts pour la Patrie !)

La graphie peu maîtrisée de l'inscription occitane prouve que le choix du gascon participe d'une volonté d'ancrage local du discours sur le monument.

Cet hommage aux enfants devait se faire dans la langue maternelle et cela n'en est que plus émouvant.

